

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE
MRC LAC-SAINT-JEAN-EST**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lamarche tenue le mercredi, le 18 décembre 2019 à 19 h30 à la Mairie de Lamarche sous la présidence de Monsieur Martin Bouchard, maire suppléant et à laquelle il y avait quorum légal.

SONT PRÉSENTS :

Messieurs les conseillers Pierrot Lessard et Michel Morin

Mesdames les conseillères, Johanne Morissette, Sandra Girard et Lyne Bolduc

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Myriam Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière

ABSENCE :

Madame Lise Garon, mairesse

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par Monsieur Martin Bouchard, maire suppléant

279-12-19 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Girard

APPUYÉ PAR madame la conseillère Lyne Bolduc

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit accepté tel que lu par la directrice générale et secrétaire trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS-ÈRES

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3. Adoption des prévisions budgétaires 2020*
- 4. Période de questions concernant uniquement les points à l'ordre du jour de la séance*
- 5. Levée de l'assemblée*

280-12-19 4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

GRANDES LIGNES DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

REVENUS	BUDGET	BUDGET
	2019	2020
TAXES MUNICIPALES		
TAXES FONCIÈRES	658 075 \$	672 856 \$
EAU	35 360 \$	49 335 \$
EAUX USÉES ET ÉGOÛTS	20 535 \$	22 550 \$
ORDURES ET RÉCUPÉRATION	83 244 \$	88 061 \$
PISCINES	1 050 \$	1 000 \$
TAXES DÉNEIGEMENT + VOIRIE	137 409 \$	134 061 \$
TOTAL DES TAXES MUNICIPALES	935 672 \$	967 863 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	11 597 \$	39 106 \$
SERVICES RENDUS	18 375 \$	2 320 \$
PERMIS, IMPOSITION DE DROITS ET INTÉRÊTS	114 297 \$	100 640 \$
TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS	226 640 \$	112 116 \$
TOTAL DES REVENUS	1 306 581 \$	1 222 045 \$

DÉPENSES	BUDGET	BUDGET
	2019	2020
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	286 969 \$	291 976 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	97 719 \$	92 268 \$
TRANSPORT	321 793 \$	346 387 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	178 950 \$	190 110 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	45 282 \$	49 445 \$
LOISIRS ET CULTURE	125 924 \$	100 193 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	22 922 \$	17 485 \$
REMBOURSEMENT DE CAPITAL ET AFFECTATIONS	227 023 \$	134 181 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 306 582 \$	1 222 045 \$

Pour financer ce budget, voici les principaux taux de taxe applicables:

	BUDGET	BUDGET
	2019	2020
Taxe foncière générale	1.03 \$ / 100\$	1.03 \$ / 100\$
Taxe enquête (article 1093)	81.07 \$ / Propriété	81.07 \$ / Propriété
Immeubles commerciaux	1.65 \$ / 100\$	1.65 \$ / 100\$
Compensation pour l'aqueduc	160 \$ / Logement	165 \$ / Logement
Compensation pour l'égoût	185 \$ / Logement	205 \$ / Logement
Piscine	50 \$ / Piscine	50 \$ / Piscine
Déneigement Lac Rémi	175 \$ / Propriété	175 \$ / Propriété
Déneigement Lac Miquet	275 \$ / Propriété	275 \$ / Propriété
Déneigement Pointe Simard	125 \$ / Propriété	125 \$ / Propriété
Déneigement Domaine Bouchard, Montagne et du Quai	175 \$ / Propriété	175 \$ / Propriété
Déneigement Dame Jeanne	175 \$ / Propriété	175 \$ / Propriété
Déneigement Lachance	125 \$ / Propriété	125 \$ / Propriété
Déneigement Pointe Nature et Rang Du Lac	125 \$ / Propriété	125 \$ / Propriété
Déneigement Ile à Nathalie	175 \$ / Propriété	175 \$ / Propriété
Électricité Dame Jeanne	313 \$ / Propriété	0 \$ / Propriété
Électricité Ile à Nathalie	338 \$ / Propriété	195 \$ / Propriété
Taxe Au Cœur du Village	33 \$ / Propriété	33 \$ / Propriété
Déneigement Rue du Domaine	125 \$ / Propriété	125 \$ / Propriété
Déneigement Morel	475 \$ / Propriété	475 \$ / Propriété
Taxe Voirie d'été	65 \$ / Propriété	65 \$ / Propriété
Compensation pour collecte et traitement des boues permanent	61.50 \$ / Logement	61.50 \$ / Logement
Compensation pour collecte et traitement des boues saisonnier	30.75 \$ / Logement	30.75 \$ / Logement
Compensation pour les ordures et le recyclage	220 \$ / Logement	220 \$ / Logement
Compensation pour les ordures et le recyclage saisonnier	110 \$ / Logement	110 \$ / Logement
Permis de roulotte	200 \$ / Roulotte	200 \$ / Roulotte

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Johanne Morissette
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Michel Morin
ET RÉSOLU

QUE les prévisions budgétaires 2020 soient et sont acceptées tel que déposées.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS-ÈRES

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT UNIQUEMENT LES POINT
L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

Début de la période de questions : 7h 33

Fin de la période de questions : 7h 38

281-12-19 5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Comme les points ont tous été discutés

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR

QUE la présence séance soit levée à 7h39

Je, soussigné monsieur Martin Bouchard, maire suppléant de la municipalité de Lamarche et madame Myriam Lessard, directrice générale et secrétaire trésorière ayant signées le présent procès-verbal, reconnaissent et considèrent avoir signé toutes les résolutions qu'ils sont contenues.

Monsieur Martin Bouchard
Maire suppléant

Madame Myriam Lessard
Directrice générale et secrétaire trésorière